

Environnement et économie



Jürg Klarer

Æquilibrium Consulting pour GTZ

CNE, Rabat, 11 Mai 2009

Aperçu

- réforme fiscale écologique
- écotaxes
- fonds nationaux pour l'environnement
- marchés publics durables

1a. Réforme fiscale écologique (RFE)

- ❑ La RFE est une réforme du système fiscal national, où la charge de la taxation passe de la fiscalité conventionnelle, où elle pèse par exemple sur le travail, à des activités nuisibles à l'environnement, telle que l'utilisation de ressources ou la pollution.
- ❑ Dans une RFE, on taxe les «nuisances» plutôt que les «bienfaits», de sorte que des signaux appropriés soient envoyés aux consommateurs et aux producteurs, et de sorte que la taxation dans l'ensemble de l'économie soit mieux distribuée dans une perspective de développement durable.
- ❑ La justification économique est que des gains sont générés par la réduction des taxes sur le travail ou le capital et en augmentant les taxes sur les externalités.
- ❑ Le concept vise également à réformer des subventions qui seraient nocives pour l'environnement.

1b. Réforme fiscale écologique (RFE)

Les commissions RFE

- élaborer des propositions concrètes
- lancer les discussions
- représentants des ministères chargés de l'environnement, des finances, de l'énergie et de l'agriculture; politiciens, scientifiques, représentants de différents groupes d'intérêt, ONGs
- GTZ lance un programme de formation sur la RFE

2a. Écotaxes

- ❑ La mise en place des écotaxes doit être accompagnée d'une bonne campagne d'information. Les nouvelles écotaxes doivent être faciles à comprendre et clairement communiquées.
- ❑ Il faut intégrer les parties affectées par la taxe dans le processus et s'assurer que ces parties peuvent participer dans le processus de formulation de la taxe. La bonne compréhension de leur position est très importante !

2b. Écotaxes

- ❑ Toutes les parties affectées par la taxe doivent comprendre comment les recettes fiscales seront utilisées. Communiquez clairement si l'objectif de l'écotaxe est l'incitation, ou, plutôt de capitaliser un régime de subventions.
- ❑ Pensez toujours aux avantages principaux des écotaxes : flexibilité aux entreprises pour se conformer à la loi; inciter les entreprises à investir dans l'innovation; apporter un soutien à l'emploi - si les innovations sont mis en œuvre dans le contexte d'une réforme fiscale écologique; contribuent à intégrer les coûts externes

2c. Écotaxes

- Veillez à une utilisation optimale de la valeur ajoutée des écotaxes dans les différentes politiques existantes (une intégration optimale dans le cadre réglementaire existant).
- Assurez l'équité dans la mise en œuvre. Assurez que les populations pauvres ne soient pas affectées de manière indue ou élaborer des systèmes d'indemnisation pour eux.

2d. Écotaxes

- ❑ Assurez vous que l'industrie et les consommateurs ont la capacité de répondre aux écotaxes. Des substituts aux produits taxés doivent être disponibles si possible. Sinon, dans certains cas, il serait utile de soutenir le développement de nouveaux marchés pour des produits de substitution.
- ❑ Envisagez l'indexation des écotaxes à l'inflation pour éviter l'érosion des taux en cas de forte inflation.

3. Fonds nationaux de l'environnement

- ❑ Capitalisation: préparer des prévisions de recettes
- ❑ Lesquels genres de projet effectivement soutenir?
- ❑ Lesquels instruments de financement?
- ❑ Stratégies de dépense court et long terme?
- ❑ Procédures de gestion du cycle de projet
- ❑ Efficacité allocative, efficacité des coûts, transparence et bonne gouvernance

4a. Marché public durable

Un marché public durable est un processus dans lequel les organisations achètent des produits ou services en tenant compte:

- du meilleur rapport qualité-prix (le prix, la qualité, la disponibilité, l'utilité);
- des aspects environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits;
- des aspects sociaux (l'éradication de la pauvreté, les conditions de travail, les droits de l'homme).

Les aspects environnementaux dans le concept «marché public durable» sont souvent désignés comme les «marchés publics écologiques»

4b. Marché public durable

- UE: marchés public = 16% du PIB
- énorme somme d'argent chaque année !!!
- Pour acheter: l'énergie et de la climatisation pour le logement et les bâtiments publics, des voitures, des ordinateurs, du matériel de bureau, du papier, des produits chimiques pour le nettoyage, des meubles, de la nourriture pour les cantines, des engrais, des pesticides, des transports publics, etc. etc.

4c. Marché public durable

- ❑ contribuer de manière significative au développement durable
- ❑ inciter l'industrie à développer des technologies et produits verts
- ❑ réaliser des économies tout en préservant notre environnement
- ❑ économiser des matières premières et de l'énergie, réduire la production de déchets et la pollution, et, encourager des comportements favorisant la durabilité

Je vous remercie de votre attention

Au nom du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement, la GTZ, coopération technique allemande, propose de vous assister dans le développement de perspectives économiques nouvelles et utiles pour la protection de l'environnement au Maroc!